F1109.
1184
Case
FRC
17678

CONVENTION NATIONALE.

MOTION D'ORDRE

Sur la situation politique de la France,

PAR DUBOIS-CRANCÉ;

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS,

Par décret du 28 fructidor, vous avez chargé tous les représentans du peuple de vous indiquer, autant qu'il seroit en leur pouvoir, les meilleurs moyens de rétablir en France le commerce, l'agriculture et les arts.

Déja Isoré vous a présenté des vues utiles; il a cal-

THE NEWBERRY LIBRARY

culé les entraves qu'opposoient au bien public l'aristocratie, l'égoïsme et la malveillance; il vous a proposé des moyens de réformer les abus qui en résultoient; il n'a pas touché au principal point de la question; et ce point, c'est de commencer par rétablir en France l'harmonie, la confiance, la sûreté des opérations tendantes au bien public : ce point est la garantie bien déterminée de la sûreté des personnes et des propriétés, si long-temps violées par un régime de sang et de la plus féroce extravagance.

Je vais essayer de remplir cette tâche : je viens me lancer dans une carrière immense; et si je ne fixe pas votre attention sur tous les objets qui la méritent, j'espère que d'autres, parcourant après moi cette carrière, en rechercheront avec soin tous les détours; je vais tâcher du moins de placer quelques points de reconnoissance, et d'attacher le fil qui doit nous guider dans ce labyrinthe.

Je n'entrerai point ici dans des détails d'administration; je n'en parlerai que sous les rapports politiques; je dirai franchement nos fautes; je les crois faciles à réparer, et il ne faut pas que nos ennemis triomphent un instant de nos incertitudes.

Depuis l'époque où la cour, écrasée du poids de ses dilapidations, luttant d'autorité contre les parlemens, ayant perdu toute son influence en Europe, ne vit plus de ressources que dans l'assemblée des Etats-généraux, il est évident que la masse du peuple, ne variant jamais dans ses principes, a toujours conduit dans le bon sentier le char de la révolution.

Dans les trois assemblées qui se sont succédées, quelques hommes habiles, tantôt ont soutenu les principes, tantôt en ont dévié; et si l'histoire de la révolution française est le tableau fidèle de tout ce qu'un peuple peut développer de vertus et d'énergie, elle est aussi dans ses détails le complément de tous les crimes.

Depuis Marie-Antoinette jusqu'à *Cornélie Copeau* (1), depuis Louis XVI jusqu'à Robespierre, en cinq années de mouvemens rapides nous avons vu passer tous les conspirateurs dont l'histoire ancienne a pu fournir les modèles.

Qu'en conclure ? Que nous sommes incapables de nous gouverner ? Non, mais que nous sommes épurés de la lie que la liberté bouillante devoit rejeter sur ses bords ; dans l'espace d'un lustre nous avons vécu cent ans, et nous sommes plus avancés dans la connoissance et la pratique des principes, que ne le fut jamais aucune nation.

Je ne jeterai donc mes regards en arrière que pour y chercher des garans contre l'avenir ; je ne fixerai votre attention sur les oscillations qui nous agitent encore, que pour renouer le faisceau qui doit rendre imperturbable le bonheur de vingt-six millions de Français.

Le peuple, je vous l'ai dit, n'a jamais été égaré ; mais on l'a souvent cruellement trompé.

Voyez, au milieu des intrigues du royalisme et de l'aristocratie, combien de factieux ont pris le masque de la popularité pour faire tourner à leur profit la révolution.

Depuis cinq ans, quoique nous ayons passé de l'état monarchique au républicanisme, le gouvernement n'a pas cessé d'être dans l'anarchie ; le peuple seul est resté fixe dans sa conduite comme dans ses principes.

Voulez-vous approfondir les motifs de cette anarchie? Oui, sans doute ; car ce n'est qu'en la détruisant que vous pouvez espérer consolider la révolution : c'est que jusqu'ici, dans cette assemblée, un petit nombre d'hommes a gouverné ; c'est que des intrigans, des orgueil-

---

(1) La fille Duplex, le premier ministre de Robespierre : on l'appeloit ainsi, parce que Duplex étoit menuisier.

leux, investis de la confiance populaire, seuls dans leurs intentions criminelles, mais puissans par les divisions qu'ils avoient l'art de nourrir parmi vous, établissoient dans votre sein leur empire absolu, sous prétexte de factions imaginaires, dont chacun de vous craignoit d'être atteint.

C'est qu'il y a eu des hommes dans cette assemblée, dont le patriotisme feint exagéroit tous nos dangers; et d'autres qui, les oreilles toujours frappées d'expressions méprisantes à leur égard, perdoient leur énergie et redoutoient de se livrer à la discussion d'une mesure que leur conscience repoussoit, dans la crainte de passer pour aristocrates.

Voilà ce qui a fait pendant six mois de Robespierre un tyran; voilà ce qui a fait passer la loi du 22 prairial, et livré la France aux brigands.

Votre marche est donc tracée par l'expérience. Rendez au gouvernement cet ensemble, cette unité d'action qui, tendant au même but, ne peut plus former qu'une opinion; placez d'une main ferme et vigoureuse le niveau de la loi sur toutes nos têtes, et la France est sauvée.

Songez que vous êtes la boussole de tous les départemens, que nous sommes les représentans de toutes les vertus et de toutes les passions; que celles qui nous animent réfléchissent jusqu'aux extrémités de la France; que par-tout il existe des caméléons politiques toujours prêts à prendre la teinte que vous leur donnerez; que si l'on se dispute ici, on se disputera par-tout, et que ce ne sera qu'à notre honte qu'on verra le mot fraternité sur tous nos portiques, si la haine reste dans nos cœurs.

C'est donc cette enceinte qui est le grand laboratoire de la félicité publique. Tout le talent de Pitt, tous ses efforts conspirateurs doivent se briser contre ce rocher: ses véritables agens sont nos passions. Voulons-nous,

avec la certitude du succès, rétablir la confiance, sans laquelle tous les décrets les plus favorables à l'industrie seroient inutiles ? commençons par donner un grand exemple au peuple français ; soyons unis, marchons du même pied. Il ne peut plus y avoir ici de différence d'opinions ; le royalisme et l'aristocratie sont unanimement proscrits. Si quelqu'un en doute, qu'il monte à cette tribune, qu'il dénonce le factieux qui veut trahir la patrie, nous en ferons justice ; car il est temps que nous tenions compte à nos volontaires de leurs efforts aux frontières ; il est temps que nous vengions le peuple de tant de sacrifices : mais s'il n'y a que de viles passions qui puissent nous diviser, le peuple souverain veut que nous les foulions aux pieds.

Oui, Montagne sainte, tu as fait ton devoir, mais tu as aussi payé ton tribut à l'humanité : après avoir combattu avec courage toutes les factions, tu t'es vue près de succomber sous la tyrannie d'un démagogue perfide : eh bien ! qui t'a sauvée ? Ce sont ceux qui, inquiets, dans des moments orageux, sur l'abolition de la monarchie, n'ont cessé depuis la mort de Capet de marcher dans le sentier de la République ; qui, calmes, impassibles au milieu de tes agitations politiques, appercevoient le but, attendoient dans le silence le moment de sauver la liberté, et l'ont fait sans balancer.

Rendons-nous donc une justice mutuelle ; et puisque tous ensemble nous avons monté à la brèche contre la tyrannie, que nos bras restent levés et tombent ensemble pour anéantir les débris de ces passions méprisables qui détruisoient la France en nous déshonorant.

Quelques histrions politiques diront que je viens ici montrer un bout d'oreille Je ne sais pas dissimuler, je vous dirai mon opinion toute entière.

Je pense que le temps des combats violens est passé, et que c'est à la sagesse à finir la révolution : prenons garde que tel qui, dans une société, dans un grouppe,

fait aujourd'hui l'*enragé*, fut, au commencement de la révolution, beaucoup trop *modéré*, et qu'il pourroit bien être encore, sous un masque différent, ce qu'il fut jusqu'à ce moment, l'ennemi juré de la liberté et des intérêts du peuple ; prenons garde à ces hommes sans mœurs qui voient l'aristocratie par-tout où ils ne reconnoissent pas leurs vices, et qui servent mieux M. Pitt que toutes les armées de l'Europe, puisqu'ils placent la gangrène au cœur de la France, dont ils dévorent la substance et détruisent les ressources.

Vous avez, il ne faut pas se le dissimuler, des plaies profondes à cicatriser. A force d'exagérer certains dangers, moins réels peut-être qu'exaltés dans d'imprudens cerveaux, on a fait incarcérer en France presque tous les gros laboureurs : il en est résulté que leurs fonds sont absorbés, leur basse-cour est détruite, et leurs domaines ont perdu le fruit incalculable de leur industrie. Dans la Vendée, six millions d'arpens de terre sont vacants, et 500 mille bœufs ou mulets, perdus pour nos besoins, recherchent inutilement chaque soir leur étable et leur maître. A Lyon, où 10 millions se transformoient annuellement, par l'industrie, en valeur de 200 au profit de la République, les fabricans ont été réduits jusqu'ici, pour subsister, à transporter, à grands frais, d'une place à l'autre, des pierres des démolitions qu'on vous a fait ordonner après le siége ; comme si les maisons pouvoient être aristocrates ! A Sedan, le plus riche atelier de nos draperies, on a recherché les manufacturiers sur des faits relatifs à Lafayette, faits sur lesquels l'Assemblée législative avoit rendu un décret d'amnistie ; on les a fait mourir, et les manufactures sont détruites, et 10 mille ouvriers n'ont que la ressource de porter leur industrie dans le Limbourg, si l'on ne vient pas à leur secours. Vous parlerai-je de Nantes, de Bordeaux, de Nismes, de Montpellier, de Marseille, de Rouen, d'Orléans, de Paris? par-tout le commerce est anéanti, parce que tout homme qui faisoit circuler des fonds étoit suspect et accusé d'accaparement. Ce n'étoit donc plus

votre systême, vos lois que l'on exécutoit; ce n'étoit plus uniquement les aristocrates que l'on poursuivoit; c'étoit tous les riches, tous ceux dont la fortune met en activité les talens et l'industrie du peuple, que l'on pilloit, que l'on égorgeoit sous le nom d'aristocrates.

Je sais ce que l'on a eu de reproches à faire à quelques commerçans; mais falloit-il pour cela les tuer ou les incarcérer tous? ne valoit-il pas mieux diriger par de bonnes lois leur action dans le gouvernement, rendre utiles leurs fonds, leurs connoissances, les désaristocratiser en les intéressant personnellement au bien-être de la République? Une simple réflexion va vous faire sonder la profondeur de l'abyme. La fortune d'un million d'hommes en France nourrit l'industrie de 25 autres: anéantissez les ressources de ce million d'hommes, et la contre-révolution est faite. Voilà le systême de M. Pitt: vous reconnoîtrez ses satellites aux moyens d'exécution.

Le commerce que l'on vous a fait faire jusqu'à présent est affreux: c'étoit à un tribunal de sang que se faisoient les enchères, et l'exécuteur concluoit le marché à la place de la Révolution. Sans doute beaucoup d'aristocrates ont subi le sort qu'ils avoient mérité; mais, ne nous y trompons pas, cet acte de justice envers le peuple n'étoit que le voile perfide dont on couvroit le précipice où l'on vouloit l'entraîner; sans cela, eût-on violé les formes, que le peuple, qui n'est pas antrhopophage, aime tant à voir observer? eût on imaginé ce que les Tibère et les Néron n'ont jamais soupçonné, *des conspirations de prison*? Grand Dieu! le sang sue par tous les pores en retraçant de pareils excès. Des conspirations de prison! Eh! à quoi servent donc ces portes, ces verroux, ces chaînes, ces gardes continues?..... Si l'intérêt de la société veut qu'on en sequestre tout homme présumé coupable, dès-lors c'est à la justice qu'est confié le soin de procurer l'exécution de la loi; elle a toute autorité pour atteindre ce but. Un homme peut-il mériter la mort pour tenter de se soustraire à ce qu'il croit l'oppression?.... Non: c'est

à la police qui l'a enchaîné à surveiller ses efforts ; et la France, même sous l'ancien régime, a vu avec horreur condamner à la roue deux gendarmes qui, pour s'échapper de l'Abbaye, avoient cependant assassiné le geolier.

Voyez dans quel abyme, sous prétexte d'intérêt public, l'innocence étoit plongée. Cherchoit-on à fuir un tribunal féroce, on étoit mis hors de la loi ; osoit-on comparoître, on se trouvoit enveloppé dans une conspiration de prison. Il n'y avoit donc aucune victime qui pût sortir des serres de la tyrannie autrement qu'en lambeaux.

Je sens que ces tableaux sont déchirans ; mais il faut enfin arracher le voile qui couvre tant de forfaits ; il faut répondre à ces adresses insensées, où quelques hommes de sang, non contens des lois que vous avez faites contre les ennemis de la liberté, provoquent le rétablissement d'un arbitraire aussi injuste que cruel, et dont ils voudroient encore disposer au gré de leurs dévorantes passions ; il faut que ceux qui crient sans cesse à l'aristocratie, sans parler de brigandage, et qui n'ont cependant que de bonnes intentions, sachent bien aussi qu'il n'est pas moins important de réparer tous les maux qu'ont faits et la compression universelle, et la fureur des destructions, et la rage du pusillanisme ; il faut enfin que ceux qui sont scélérats soient bien convaincus que le système exécrable qu'ils poursuivoient est détruit, et que de la même main vous frapperez les aristocrates et les brigands ; mais que vous tendrez aussi une main protectrice à tout ce qui ne sera pas criminel.

Alors vous verrez la confiance renaître, comme un beau jour après un orage dévastateur. Les Français savent bien qu'il faut acheter la liberté et l'égalité ; ils oublieront leurs maux passés, sûrs de jouir de l'avenir ; ils oublieront vos erreurs, car ces erreurs viennent de votre vertu ; c'est elle qui fut la cause de votre long silence : vous ne pouviez soupçonner tant de crimes.

Ils jouiront de notre union ; comme nous, ils abjureront leurs passions, ils se serreront pour défendre la liberté.

Alors, que les rapporteurs de vos comités montent à cette tribune, qu'ils y développent vos immenses ressources, qu'ils appellent le Français au travail, qu'ils lui démontrent que la misère publique est le résultat des avidités particulières, que tout gain illicite ou forcé est un vol fait à nos frères, à nos enfans ; que c'est-là ce qui tient dans le dénuement nos défenseurs aux frontières ; et vous verrez ici, comme aux travaux du Champ-de-Mars, que chacun s'empressera de concourir au salut de la République.

Alors un aristocrate, s'il en reste, sera au milieu des Français comme un hermite dans les bois ; il sera le jouet des petits enfans.

Je ne vous proposerai pas de projet de décret sur le premier objet de ce discours : il n'est pas besoin de loi pour nous déterminer à mettre aux pieds de la statue de la Liberté nos passions ; il suffit que nous soyons convaincus que l'intérêt du peuple l'exige impérieusement : mais voici ce que je propose pour maintenir aux lois révolutionnaires leur juste sévérité et en faire disparoître la tyrannie :

Article premier.

Le gouvernement révolutionnaire sera conservé dans son intégrité pendant la guerre ; mais tout agent de ce gouvernement qui se permetira d'en outre-passer la limite, sera puni de mort.

I I.

La fortune d'un homme arrêté comme suspect continuera à être régie, comme auparavant, par celui ou celle qui aura sa confiance, et au profit de sa famille,

à charge de donner aux agens des domaines nationau-
bonne et suffisante caution, pour le cas où il seroit jug.
coupable.

I I I.

L'obéissance à la loi étant sacrée pour tout républicain, celui qui se soustraira à un mandat d'arrêt revêtu des formes exigées par la loi, et duement notifié, ou qui s'évadera des prisons, sera considéré comme émigré.

Mais nul ne peut être présumé coupable, sous le prétexte d'avoir tenté de rompre ses chaînes. C'est à la police chargée de l'administration des prisons, à les surveiller.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.